



## WIKI'T : le nouvel outil de la DGT pour piloter/fliquer l'inspection

Décidément, la DGT ne laisse aucun répit aux agents : alors que les services ne sont pas encore remis du plan ministère fort, que le RISEEFP et la réforme territoriale vont encore les déstructurer, elle a décidé qu'il était urgent de leur imposer un nouvel outil de remontées statistiques. Voici donc **WIKI'T**, fusion de CAP SITERE, REDAC et RHSC (logiciel gérant les recours), l'outil unique que tous les agents du système d'inspection du travail ainsi que la DGT devront bientôt utiliser.

Sans que rien ne vienne justifier une telle urgence, tout se fait dans la précipitation, sans égard pour les agents et leurs instances : déjà en place depuis début mai sur 2 sites pilotes choisis par l'administration, l'UT 84 et l'UT 28, l'outil a été présenté à nos collègues d'Eure et Loir comme ayant reçu l'aval du CHSCT Ministériel pour son déploiement. Nos syndicats **démentent formellement cette information trompeuse et constatent qu'une nouvelle fois notre administration est experte en matière de désinformation.**

Si WIKI'T a bien été présenté lors d'une réunion du CHSCTM en février 2015, il a soulevé de telles interrogations (quant à sa praticité ou ses dérives possibles) que les syndicats ont demandé une analyse par un cabinet d'ergonomes, en indiquant qu'**ils n'émettraient pas d'avis tant qu'ils n'auront pas l'ensemble des éléments suffisants** (ergonomie de l'outil, efficacité, impact sur l'organisation des services et les conditions de travail).

Comme d'habitude avec la DGT « cause toujours tu m'intéresses » : si l'expertise a été accordée, pas question de changer le calendrier – la généralisation de l'outil sur le territoire national débutera quoi qu'il advienne le 5 octobre 2015. On voit bien que les recommandations du CHSCTM et des ergonomes ne seront pas prises en compte avant le déploiement de l'outil, quand bien même celui-ci desservirait le travail au lieu d'être à son service.

Pour réellement améliorer le système, la DGT devrait commencer par étudier nos besoins<sup>1</sup>. Au lieu de quoi, l'outil qu'elle a conçu va fortement modifier et dégrader le travail des agents. Il n'est pas forcément plus maniable que le tandem REDAC-CAP SITERE : impossibilité de se connecter à l'outil en dehors du réseau ministériel, procédure longue et fastidieuse d'enregistrement avant de commencer la rédaction de certains courriers, succession de validations obligatoires avant ou après la rédaction du courrier, terminologie inadaptée à notre activité... Mais il y a pire : **l'agent devra obligatoirement passer par l'outil pour rédiger ses courriers**, car au contraire de Cap Site, WIKI'T ne permettra plus la saisie manuelle de l'activité : seuls les courriers rédigés à partir de WIKI'T seront pris en compte.

Par ailleurs, l'administration ne fait rien pour rassurer les agents face aux dérives possibles : tout acte rédigé par WIKI'T sera joint au dossier d'entreprise sous format

PDF et donc consultable par l'ensemble des agents ayant accès au logiciel. On comprend bien que cette nouvelle faculté suscite des craintes légitimes quant au détournement des courriers,

<sup>1</sup> Rêvons un peu : ça nous aiderait de disposer d'une vraie base de données des entreprises, des observations et des procédures, avec outil de suivi pénal et espaces collaboratifs... le tout facile d'emploi et sans obligation. Comme un outil quoi, pas une paire de menottes !

mais l'administration refuse même la mise en place d'un historique de connexions au dossier d'entreprise et aux courriers des agents.

La DGT voudrait nous faire croire à une simplification des tâches administratives, mais **on voit bien qu'il s'agit d'accentuer le travail administratif des agents de contrôle tout en accélérant les suppressions de postes de secrétaires**. Avec la disparition de la frappe du courrier et de la saisie manuelle de l'activité, ce sont des tâches importantes qui sont retirées aux « assistantes de contrôle » alors que leurs nouvelles missions ne sont même pas connues<sup>2</sup>. Cela ne fait que confirmer la tendance à la disparition du corps des catégories C devenu minoritaire dans le ministère et privera ses agents d'informations nécessaires à leur rôle d'assistantes.

La conséquence est que les agents de contrôle, déjà surchargés d'intérim et de suppléances, ne seront mêmes plus libres d'organiser leur travail : après l'encadrement des contrôles par les actions collectives, le formatage de l'organisation du travail et des réponses des agents... **A quand la fin de la liberté de décision dans les suites données au contrôle ?**

Enfin, il faut le dire – et l'administration l'assume d'ailleurs pleinement – **l'objectif premier de WIKI'T, c'est le pilotage des agents de l'inspection** : états d'activité individuels sous forme de graphiques, interventions réparties par domaines (HSS, IRP,...), par types d'entreprise (+/- 50,...) ; plans d'actions et portraits de section et de service à la disposition des RUCs. Et contrairement aux affirmations de M. CALVEZ, le pilotage individuel reste toujours possible : certes les états d'activité individuels ne seront pas consultables par la hiérarchie, mais ils le seront par l'administrateur local, qu'on imagine mal s'opposer aux demandes de la Direction... Par ailleurs, avec les CREMA collectifs risque de se développer une concurrence entre UC, et entre les agents au sein d'une même UC en cas de mauvais résultats.



**Pour notre part, nous défendons d'autres priorités telles que :**

- Le respect du CHSCTM, et des agents qu'il représente, par la prise en compte de ses expertises et de ses avis,
- Des outils simples et conviviaux conçus pour et avec les agents,
- Le retour immédiat des 200 postes d'inspecteurs et contrôleurs du travail en section supprimé depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014 dans le cadre de Ministère Fort,
- L'adoption d'un plan de recrutement en vue du doublement des effectifs d'agents de contrôle,
- L'ouverture d'un concours pour le recrutement massif d'agents de secrétariat
- L'arrêt du pilotage de l'activité par les chiffres au détriment d'actions de fond et le maintien d'échanges professionnels entre collègues.

**Nous refusons d'être menottés à nos ordinateurs !  
Pour de vrais outils au service des agents !**

<sup>2</sup> Dans l'UT28, des secrétaires qui souhaitaient continuer à taper les courriers se sont vues refuser cette possibilité. Cette situation a été vécue avec violence par les agents et n'est pas propice à un climat de bien-être dans des services déjà fortement perturbés par la réforme.